

Règlement Particulier

Article 1. – Organisation

L'épreuve SKODA-TOUR DE LUXEMBOURG est organisée par L'Association des Organisateurs du Tour de Luxembourg sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute du 2 juin au 6 juin 2010.

Article 2. – Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes Elite et Moins de 23 ans. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour.

L'épreuve est classée en classe HC. Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants:

Classement final

Du premier au quinzième 100, 70, 40, 30, 25, 20, 15, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3 points.

Etapas et prologue

Du premier au huitième 20, 14, 8, 7, 6, 5, 4, 2 points.

Port du maillot de leader de l'épreuve (par étape) 10 points.

Pour le classement UCI Continental Hommes Elite et Moins de 23 ans.

Article 3. – Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes: UCI ProTeam, Equipe Continentale Professionnelle UCI, Equipe Continentale UCI du pays.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 8 coureurs.

Article 4. – Permanence

La permanence de départ se tient, le 1^{er} juin 2010 de 16.00 heures à 20.00 à la salle de conférence de l'Alvisse Parc-Hôtel à Luxembourg-Ville.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 17.30 à 19.00 le 1^{er} juin 2010.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 19.15 heures et aura lieu à la salle de conférence de l'Alvisse Parc-Hôtel à Luxembourg-Ville le mardi 1^{er} juin 2010.

La permanence d'arrivée se tient, tous les jours, deux heures avant jusqu'une heure après l'arrivée à la ligne d'arrivée au bus Roemers.

Article 5. – Ordre de départ pour le prologue

L'organisateur établit l'ordre de départ des équipes. L'organisateur appliquera les critères objectifs suivants: classement final individuel du Skoda Tour de Luxembourg 2009.

Les équipes sont libres de déterminer l'ordre de départ de leurs coureurs.

Article 6. – Radio-tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 148,330.

Article 7. – Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Shimano.

Le service est assuré au moyen de 3 voitures et 1 moto.

Article 8. – Délais d'arrivée

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit:

25% lors du prologue et 15 minutes de retard au peloton principal dans les étapes en ligne.

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

Article 9. – Classements

Les classements suivants sont établis:

CLASSEMENT INDIVIDUEL AU TEMPS

Les temps enregistrés par les commissaires-chronomètres sont reportés aux classements généraux au temps.

Le leader du classement porte un maillot distinctif **LUXEMBURGER WORT**.

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les fractions de seconde enregistrées lors du prologue sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex aequo. En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée.

CLASSEMENT AUX POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des étapes et attribué comme suit: 20, 16, 13, 11, 9, 7, 5, 3, 2 et 1 points aux 10 premiers classés. En cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage:

1. nombre de victoires d'étapes;
2. classement général individuel au temps;

Le leader du classement porte un maillot distinctif **LOTERIE NATIONALE**.

Pour bénéficier du prix du classement final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

CLASSEMENT DU MEILLEUR GRIMPEUR

Un classement du meilleur grimpeur est disputé sur l'ensemble des côtes retenues pour ce classement. Il est attribué, les points suivants dans chacune des côtes:

- au 1^{er}: 5 points
- au 2^e: 3 points
- au 3^e: 2 points
- au 4^e: 1 point

Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des côtes comptant pour le classement du meilleur grimpeur.

Le leader du classement porte un maillot distinctif **LUXLAIT**.

En cas d'égalité au classement du meilleur grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage: nombre de premières places dans les côtes; classement général individuel au temps.

Pour bénéficier des prix du classement final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

CLASSEMENT DU MEILLEUR JEUNE

Le classement du meilleur jeune est réservé aux coureurs nés après le 1^{er} janvier 1985. Le classement est établi selon les critères du classement général au temps individuel.

Le leader du classement porte un maillot distinctif **ENOVOS**.

RUSH TANGO

Lors des étapes en ligne un sprint **RUSH TANGO** sera disputé lors de l'avant-dernier passage sur la ligne d'arrivée.

Le vainqueur du prologue sera déclaré vainqueur du sprint **RUSH TANGO**.

Le vainqueur du **RUSH TANGO** recevra un cadeau de valeur lors de la cérémonie protocolaire.

LE COUREUR LE PLUS COMBATIF

L'organisateur désigne chaque jour le coureur le plus combatif.

Le coureur recevra un prix **COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE NAVIGATION** lors de la cérémonie protocolaire.

LE COUREUR LE PLUS SYMPATHIQUE

L'organisateur désigne chaque jour le coureur le plus sympathique.

Le coureur recevra un trophée **HAMBURG-MANNHEIMER** lors de la cérémonie protocolaire.

CLASSEMENT PAR EQUIPES

Le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape. Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans le prologue et toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage: nombre de premières places dans le classement par équipes du jour; nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour; etc. S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel. Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

L'équipe leader au classement doit se présenter en complet lors de la signature de la liste de départ et recevra les casquettes **TEMPO-TEAM LUXEMBOURG**.

Article 10. – Prix

Les prix suivants sont attribués:

Place	Prologue	Etape	Général	
1 ^{er}	1.810 €	3.615 €	8.135 €	
2 ^e	920 €	1.805 €	4.070 €	
3 ^e	450 €	905 €	2.035 €	
4 ^e	225 €	455 €	1.023 €	
5 ^e	181 €	365 €	822 €	
6 ^e	139 €	269 €	608 €	
7 ^e	139 €	269 €	608 €	
8 ^e	95 €	180 €	408 €	
9 ^e	95 €	180 €	408 €	
10 ^e	43 €	92 €	206 €	
11 ^e	43 €	92 €	206 €	
12 ^e	43 €	92 €	206 €	
13 ^e	43 €	92 €	206 €	
14 ^e	43 €	92 €	206 €	
15 ^e	43 €	92 €	206 €	
16 ^e	43 €	92 €	206 €	
17 ^e	43 €	92 €	206 €	
18 ^e	43 €	92 €	206 €	
19 ^e	43 €	92 €	206 €	
20 ^e	43 €	92 €	206 €	
	4.527 €	9.055 €	20.383 €	
	4.527 €	36.220 €	20.383 €	61.130 €
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	
Points	500 €	300 €	200 €	
Grimpeur	500 €	300 €	200 €	
Jeune	500 €	300 €	200 €	
Equipes	500 €	300 €	200 €	
	2.000 €	1.200 €	800 €	4.000 €
Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de				65.130 €

Article 11. – Antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage luxembourgeoise, s'applique conformément aux dispositions de loi du Grand-Duché de Luxembourg.

Le contrôle antidopage a lieu à la caravane de l'Agence Luxembourgeoise Anti-dopage sur la ligne d'arrivée dès l'arrivée.

Article 12. – Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter quotidiennement au protocole:

Le premier de l'étape

Les leaders des classements annexes suivants: classement individuel, classement aux points, meilleur grimpeur, meilleur jeune, vainqueur Rush Tango, plus combatif, ainsi que le coureur le plus sympathique.

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 5 minutes après leur arrivée.

En outre, à l'arrivée finale de l'épreuve, les coureurs suivants doivent également se présenter au protocole final:

Les 3 premiers de l'épreuve.

Les vainqueurs des classements annexes suivants:

- classement individuel,
- classement aux points,
- meilleur grimpeur,
- meilleur jeune,
- vainqueur Rush Tango,
- plus combatif,
- le coureur le plus sympathique
- ainsi que la meilleure équipe.

Article 13. – Respect de l'environnement

Tous les participants de l'épreuve sont tenus à respecter les lois en vigueur concernant la protection de l'environnement et de déposer les déchets seul sur les emplacements désignés par l'organisateur.

Article 14. – Code de la route

Tous les participants de l'épreuve sont tenus à respecter les lois en vigueur concernant le code de la route. La circulation sur la voie gauche de la route est seul autorisée pour les dépassements.

Article 15. – Pénalités

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

L'association des organisateurs du Tour de Luxembourg